

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2507 - JEUDI 14 JANVIER 2015

FONCTION PUBLIQUE

Révocations à la pelle

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, vient de congédier cent cinquante-trois fonctionnaires de l'État détenteurs des faux titres scolaires et académiques au terme d'un rapport d'enquête effectuée dans quelques services publics. De nombreux cas de faux et usages de faux ont, en effet, été découverts notamment au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, au ministère des Finances à travers sa branche de la Division provinciale de l'ancienne province du Kasai-Oriental et dans les différents ministères. Les régies financières ne sont pas non plus épargnées. Des sources proches de la primature, il nous revient que les agents incriminés seront remis à la disposition du ministère de la Fonction publique, sous réserve d'actions judiciaires éventuelles pour faux et usage de faux. [Page 13](#)



Un rassemblement des fonctionnaires à Kinshasa

VIE DES PARTIS

Étienne Tshisekedi visé par une plainte pénale à Bruxelles



Étienne Tshisekedi

Les plaignants qui seraient membres actifs de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)/Benelux accusent le président de cette formation politique et certains membres de sa famille, de faux et usage de faux en écritures, d'escroquerie et de vol et/ou extorsion. Une plainte pénale contre le « leader maximo » a été déposée le 19 novembre 2015 et se trouverait déjà entre les mains d'un juge d'instruction bruxellois, rapporte un communiqué émanant du cabinet conseil de plusieurs membres

actifs de cette structure de l'UDPS.

Les requérants motivent leurs griefs par le fait que les statuts du parti ont été unilatéralement modifiés par son président jusqu'à supprimer l'article 10 qui fait de la conquête, l'exercice et la conservation démocratique du pouvoir des objectifs ultimes de l'UDPS. Ce qui, selon eux, fait perdre à celle-ci son statut de parti politique à douze mois de l'échéance des prochaines élections en RDC.

[Page 12](#)

MARCHE DU 16 FÉVRIER

Les évêques catholiques se rétractent !



Les évêques de la Cénco

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), qui, fin novembre 2015, avait annoncé avec pompe une marche pacifique des chrétiens de tous les diocèses le 16 février prochain pour consolider la démocratie et réclamer le dialogue, vient de se rétracter. Elle vient simplement d'annuler les activités prévues à cette échéance par crainte d'une « récupération politicienne dans un climat préélectoral tendu ».

Le Saint-Siège, à en croire le président de la Cénco Mgr Nicolas Djomo, aurait fermement recommandé aux évêques congolais « de suspendre les initiatives qui peuvent être manipulées pour des fins politiques ». Le mérite de cette décision, à en croire les évêques, est d'épargner le pays des affres d'un affrontement prévisible entre les membres de l'opposition et ceux de la majorité ayant programmé des marches et contre-marches à la même date. [Page 12](#)

SANTÉ

L'OMS plaide pour la couverture sanitaire universelle

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Flou

Le moins que l'on puisse dire dans le moment présent où l'élection présidentielle approche à grands pas, c'est que les candidats ne se pressent guère de se déclarer et de faire connaître les grandes lignes du programme qu'ils devront défendre becs et ongles durant la campagne précédant le premier tour de scrutin. Tout se passe comme si l'agitation des derniers mois avait fatigué, épuisé même les leaders de chaque formation au point de les amener à retarder le plus possible ces annonces. Et ceci alors même que les citoyens aimeraient bien être fixés rapidement sur les noms des candidats comme sur leurs options.

Disons-le sans l'ombre d'un doute le flou qui règne sur la campagne à venir ne projette pas une image très positive de notre démocratie. D'une part il laisse planer le doute sur les personnalités politiques qui se lanceront dans la bataille et, d'autre part, il ne permet pas aux citoyens de se faire une idée précise des actions qui marqueront le prochain quinquennat. Tout compte fait, il laisse craindre une campagne peu dynamique où les idées, les projets, les propositions seraient réduits à leur plus simple expression, tenant plus du slogan que d'une véritable politique.

À un peu plus de deux mois de la première échéance électorale qui fera de la Nouvelle République une réalité et non plus un simple concept, il est temps que s'engage la compétition. Si, en effet, la scène politique ne s'anime pas le risque est grand que l'opinion publique se désintéresse purement et simplement de ce scrutin et que, le moment venu de déposer leur bulletin dans l'urne, les citoyens restent à la maison, vaquent à leurs occupations, délaissent les bureaux de vote. Ce qui serait catastrophique à tous égards.

S'étant doté d'une Constitution qui donne une large place à la société civile, le Congo ne saurait choisir sa plus haute autorité dans l'indifférence générale. Il doit se mobiliser dès maintenant afin que de la confrontation des programmes surgisse une démocratie plus active, plus pluraliste, mieux adaptée aux réalités du temps présent. Et de ce point de vue, indiscutablement, le temps presse, n'en déplaise à ceux qui jouent la montre comme on dit en langue populaire.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le président du Sénat appelle à un scrutin apaisé

Le président de la chambre haute du Parlement, André Obami-Itou, a invité les Congolais à accomplir dans la dignité leur devoir civique le 20 mars prochain lors de l'élection présidentielle.

« Notre grand souhait est que cette élection se déroule dans la paix », renchérit le président, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux aux Sénateurs et à l'ensemble des collaborateurs.

Au cours de cette nouvelle année, « nous travaillerons au renforcement de notre institution et veillerons à la santé des sénateurs. De même, nous allons nous employer à la redynamisation de nos relations avec les Unions Interparlementaires. Voilà dessinées les quelques grandes lignes de notre action au cours de cette année 2016 », a ajouté



André Obami-Itou recevant les vœux du sénateur Nick Fillaire du Sénat, Philomène Fouty-Soungou, il ressort que 2015 a été une année

« Notre grand souhait est que cette élection se déroule dans la paix »,

en substance Obami Itou. Outre l'élection présidentielle, l'éventualité de la mise en place progressive des institutions liées de la nouvelle République, est également à prendre en compte dans le calendrier de l'institution, a-t-il dit. Du bilan de l'année écoulée fait par la première secré-

normale mais relativement difficile. Le travail parlementaire a été accompli aussi bien à l'hémicycle qu'à l'extérieur de l'institution, conformément aux dispositions de la Constitution de 2002 et de son règlement intérieur. Ainsi, les trois sessions ordinaires ont été tenues, le contrôle de l'action du gouvernement a été renforcé par le travail des

rapporteurs spéciaux.

La chambre haute a aussi durant l'année 2015, pris part à plusieurs cérémonies officielles notamment la session du Parlement réuni en congrès, organisée à l'occasion du discours sur l'état de la nation prononcé par le chef de l'Etat à la veille de la fête de l'indépendance du Congo, aux activités organisées à la faveur des Jeux africains en septembre, à la célébration de la journée de l'arbre le 06 novembre dernier et à la commémoration de la journée de la République, a fait savoir la deuxième secrétaire du sénat.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

De nombreux promus au premier trimestre à la garnison de Brazzaville

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, a présidé le 13 janvier à la base aérienne de Brazzaville, la cérémonie de port des insignes de grade aux nouveaux promus.

Quarante officiers supérieurs, dont une femme, promus lieutenant-colonel, près d'une centaine d'officiers subalternes (capitaines et lieutenants) ainsi que de centaines de sous-officiers de la garnison de Brazzaville, zone militaire de défense n°9, issus de l'armée de l'air, de terre et de la marine nationale ont été concernés. En effet, ils ont porté des grades allant de sergent-chef à colonel, en passant par adjudant, adjudant-chef, lieutenant, capitaine, commandant et lieutenant-colonel.

Félicitant les promus, le chef d'état-major général des FAC a rappelé les trois critères ayant conduit à cette élévation : le travail bien fait, l'obtention des diplômes recommandés et bien entendu l'ancienneté (durée). « Cela vous engage à continuer à travailler encore de plus bel pour que ceux qui n'ont pas pu être promus, vous prennent comme référence. Pour tous ceux qui n'ont pas été promus, nous vous engageons à rester droits, à continuer à travailler, à continuer à étudier, à vous entraîner, à vous ins-



Le général Guy Blanchard Okoï et autres membres du haut commandement portant les insignes de grade aux officiers supérieurs ; crédit photo Adiac

truire. A la fin lorsque vous aurez la durée, lorsque vous aurez les diplômes, lorsque vous vous comporterez mieux, vous serez promus », a exhorté le général Guy Blanchard Okoï.

Il a également demandé à l'ensemble des FAC de respecter la discipline et la cohésion ainsi que l'engagement pris. Les militaires ont été aussi priés d'éviter la paresse et la désinformation. Selon lui, les

FAC doivent être toujours en éveil, à l'avant-garde des missions que la République leur

nos populations d'être bien protégés. C'est cela, seulement, qui permettra à nos

confie. « Nous devons rester vigilants, unis, travailleurs. Nous devons chercher chaque fois à nous dépasser. C'est cela, seulement, qui permettra à notre pays et à

institutions de continuer à compter sur nous », a conclu Guy Blanchard Okoï, attendant ses troupes aux résultats de manière quotidienne.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

La Caresco, 15 ans déjà

Le 1er février prochain, la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) célébrera son quinzième anniversaire. C'est dans cette perspective que le président de cette plateforme de la société civile, Yves Mahoungou Massila s'est entretenu avec son président d'honneur, Justin Koumba. En cette date mémorable, il sera célébré la création de la Caresco qui est l'émanation des états généraux de la société civile du Congo, en 2001. Pour rappel, ces états généraux ont été présidés par Justin Koumba qui fut également le premier à présider la Caresco.



Yves Mahoungou Massila

« La Caresco c'est la voix des sans voix. Le 1^{er} février 2016, la Caresco aura ses 15 ans. Nous fêtons doublement le 15^e anniversaire des états généraux et de la création de la Caresco. Nous sommes venus auprès du président d'honneur pour réfléchir à l'organisation de cet événement »

« La Caresco c'est la voix des sans voix. Le 1^{er} février 2016, la Caresco aura ses 15 ans. Nous fêtons doublement le 15^e anniversaire des états généraux et de la créa-

tion de la Caresco. Nous sommes venus auprès du président d'honneur pour réfléchir à l'organisation de cet événement », a déclaré Yves Mahoungou Massila.

Josiane Mambou Loukoula

ŒUVRE SOCIALE

Un don d'objets aux communautés de la première circonscription Ollombo

La Convention des organisations de développement des zones Ndzalé-It-sé, Alima et Como (Codénac) a fait, le 11 janvier, don de non vivres aux populations de la sous-préfecture d'Ollombo, dans le cadre du volet humanitaire de ladite organisation. Des médicaments, tables-bancs et buses ont été offerts aux populations selon les besoins exprimés par ces communautés.

Le Centre de santé intégré (CSI) du village Assengué, situé dans la zone Como notamment dans la première circonscription électorale Ollombo I, a été bénéficiaire d'un don de médicaments. Le chef du CSI et les communautés ont réceptionné ce don des mains de Fidèle Bossa, président de la Codénac et député de la circonscription électorale d'Ollombo I, qui a été assisté du sous-préfet dudit district. « Ces médicaments constituent une base de première nécessité, en vue d'apporter gratuitement des soins aux populations », a indiqué Fidèle Bossa.

A Ollombo centre, notamment à l'école primaire, Edouard Ngakosso, plusieurs dizaines de tables-bancs

ont également été offertes par le président de la Codénac. Il s'agit pour le donateur : « d'un processus qui avait commencé au niveau des écoles du district qui ont été dotées de tables-bancs, et qui arrive à son terme. Jusqu'à ce jour nous avons fourni en moyenne près de neuf cents tables-bancs pour les apprenants ».

Le district est traversé par plusieurs rivières qui quelques fois handicapent ou compliquent la libre circulation des personnes et des biens et les transactions commerciales inter-villages.

C'est ainsi que le président de la Codénac et député de la circonscription électorale d'Ollombo I a fait un don de buses pour aider les communautés à la traversée des rivières Mbakama situées entre les villages Akiélé et Wâh à Mbobo.

La pose de ces buses permettra l'ouverture complète des pistes agricoles reliant les villages Gouéné et Mbobo ainsi que Gouéné et Ngogôh en passant par les villages Akiélé et Ekolayoa.

Fortuné Ibara

ETATS-UNIS

Barack Obama appelle le Congrès à autoriser le recours à la force contre l'EI

Le président américain Barack Obama a fait son dernier discours sur l'état de l'Union le 12 janvier devant les deux chambres réunies du Parlement américain. Une occasion qui lui a permis de passer en revue les sujets tels que l'économie, le cancer, la lutte contre le groupe Etat islamique, le changement climatique et le rétablissement des relations avec l'île communiste de Cuba.

En ce qui concerne le groupe Etat islamique, Barack Obama a souhaité que le Congrès donne formellement le feu vert d'un recours à la force militaire contre l'organisation. « Si le Congrès veut réellement gagner cette guerre et souhaite envoyer un message à nos troupes et au monde, vous devez enfin autoriser le recours à la force militaire contre l'EI », a-t-il déclaré.

Reconnaissant qu'Al-Qaïda et l'EI posent « une menace directe » aux Américains, le chef de la maison Blanche a réaffirmé son engagement à détruire l'Etat islamique. Il a cependant souligné que le groupe Etat islamique n'est pas une menace réelle pour le peuple américain. « Des masses de combattants à l'arrière de pick-ups et des esprits torturés complotant dans des appartements ou des garages posent un énorme danger pour les civils et doivent être arrêtés. Mais ils ne représentent pas une menace existentielle pour notre Nation », a-t-il rassuré. Barack Obama a qualifié les combattants du groupe Etat islamique de « tueurs et de fanatiques qui doivent être éradiqués, pourchassés et détruits ».

Le président américain a menacé le groupe Etat islamique en faisant allusion à Oussama Ben Laden. « Si vous doutez de la détermination de l'Amérique, ou de la mienne, pour que justice soit faite, demandez à Oussama Ben Laden. Si vous vous en prenez aux Américains, on ira vous chercher. Cela prendra peut-être du temps, mais on a la mémoire longue et la portée de notre action est sans limite », a-t-il averti.

Fort de la détermination des Etats-Unis de faire disparaître l'EI, Barack Obama a donné pour preuve le fait que son pays, à la tête d'une coalition rassemblant plus de 60 pays, continue de combattre l'organisation terroriste depuis plus d'un an. Ce qui a fait que grâce aux textes adoptés au lendemain des attentats du 11 septembre, plus de 10.000 frappes aériennes soient menées contre les positions de ce groupe tant en Syrie qu'en Irak.

Outre la lutte contre l'EI, le président s'est félicité de ce que l'économie américaine soit à l'heure actuelle la plus forte du monde, contrairement à la période de récession économique



Barack Obama

au cours de laquelle il avait accédé à la Maison Blanche pour la première fois en 2008. « Tous ceux qui affirment que l'économie américaine est en déclin, ce n'est que de la fiction. Mais ce qui est vrai, et c'est la raison pour laquelle beaucoup d'Américains sont inquiets, c'est que l'économie change profondément, des changements qui ont démarré longtemps avant la grande récession qui nous a frappés », a-t-il relevé.

Au plan diplomatique, le pré-

sident américain a mentionné l'un de ses plus grands succès dans ce domaine : le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba. « Cinquante ans passés à isoler Cuba n'ont pas réussi à promouvoir la démocratie et nous ont fait reculer en Amérique latine. Vous voulez renforcer notre leadership et notre crédibilité sur le continent? Admettez que la Guerre froide est finie. Lèvez l'embargo », a-t-il lancé aux élus du Congrès. La lutte contre

les changements climatiques a été aussi au nombre des thèmes abordés par Barack Obama. « Même si la planète n'était pas en jeu, même si 2014 n'avait pas été l'année la plus chaude jamais enregistrée, jusqu'à ce que 2015 s'avère encore plus chaude, pourquoi voudrions-nous laisser passer la chance pour les entreprises américaines de produire et de vendre l'énergie du futur ? », s'est-il interrogé.

Nestor N'Gampoula



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JUSTICE INTERNATIONALE

La défense de William Ruto plaide l'abandon des charges à la CPI

Le vice-président kenyan, William Ruto, a comparu mardi devant la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, pour se défendre des accusations qui pèsent contre lui. William Ruto est notamment accusé de crimes contre l'humanité commis durant les violences post-électorales de 2007-2008.

Durant l'audience, le substitut du procureur Anton Steynberg a dit qu'il y avait des preuves suffisantes pour que le vice-président kényan soit condamné. « *Nous possédons la quantité de preuves nécessaires pour obtenir une condamnation* »,

a-t-il déclaré. Il a fait état de témoignages de victimes qui mettent effectivement en cause selon lui, le vice-président kényan. Le procureur de la CPI, Fatou Bensouda, a, en ce qui la concerne affirmé que des témoins-clés ont été tués et que d'autres ont été corrompus ou forcés à retirer leurs témoignages. De leur côté, les avocats de la défense ont, après avoir réalisé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour engager des poursuites, demandé l'abandon pure et simple des charges contre leur client. Pour la défense, le dossier présenté initialement par le procureur « ressemble très peu » à celui présenté au cours du procès.

Cette semaine, la Cour entendra les témoignages oraux. Il s'agira d'examiner si l'accusation a mis en évidence assez de preuves pour que le procès de William Ruto puisse se poursuivre ou non.

En décembre 2014, les poursuites contre le président Uhuru Kenyatta dans la même affaire avaient été abandonnées. Justifiant l'abandon des charges contre le chef de l'Etat kényan, la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, avait dit dans un document officiel ne pas avoir assez de preuves « *pour prouver, au-delà de tout doute raisonnable, la responsabilité criminelle présumée de Uhuru Kenyatta* ».

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Des militaires allemands vont former les forces armées libyennes en Tunisie

L'Allemagne envisagerait d'envoyer une centaine de militaires en Tunisie pour assurer la formation des forces armées libyennes, a indiqué l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

« *Selon des projets internes (au gouvernement), des soldats allemands pourraient aux côtés de collègues italiens dans quelques mois commencer à former les forces armées libyennes* », a révélé le 9 janvier, l'hebdomadaire Der Spiegel, qui table entre 150 à 200 soldats de la Bundeswehr. De son côté, le ministère allemand de la Défense n'a pas souhaité ni confir-

mer, ni infirmer l'information.

Outre l'option d'envoyer des instructeurs en Tunisie, Berlin compte relever le niveau de ses effectifs militaires déployés au Mali et en Irak. Ainsi, 500 militaires de la Bundeswehr de plus seraient engagés au sein de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), ce qui portera leur effectif théorique à 650 soldats.

Cette formation se déroulera en Tunisie pour des raisons de sécurité en Libye, mais à condition que le gouvernement d'union nationale souhaité soit mis en place. Il devrait être connu le 17 janvier, sans quoi le combat contre la branche libyenne de Daesh à étendre son influence, à

massacrer les populations, et à mener une déstabilisation de masse dans les pays frontaliers, l'Algérie, la Tunisie, le Tchad, l'Égypte et le Niger.

L'Union européenne (UE) a promis, le 8 janvier, d'aider le futur gouvernement libyen à hauteur de 100 millions d'euros. Pour le Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et politiques de sécurité, Federica Mogherini, « *la meilleure réponse au terrorisme, et en particulier à Daesh, est une réponse libyenne fondée sur l'unité libyenne, qui sera soutenue, de la façon dont les Libyens le souhaitent, par la communauté internationale et l'Union européenne* ».

Noël Ndong

GOLFE DE GUINÉE

Visite du général Pierre de Villiers au Cameroun et au Gabon

Accompagné du général Vincent Guionie, commandant des éléments français au Gabon (EFG), le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées françaises a été reçu en audience, la semaine dernière par le président camerounais Paul Biya. Les entretiens ont porté sur la coopération militaire franco-camerounaise, notamment la lutte contre Boko Haram.

Le général d'armée Pierre de Villiers a confirmé l'appui de la France dans les domaines du renseignement, de la formation au déminage et de la montée en puissance des forces spéciales. Il a également rencontré le général de corps d'armée Remy Meka, chef d'état-major des armées camerounaises, et le ministre chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo.

Le général Pierre de Villiers a rappelé l'enjeu que constitue le terrorisme. Il a affirmé le soutien de la France au Cameroun dans la lutte contre Boko Haram. Puis il a appelé à la mutualisation des moyens entre Paris et Yaoundé, notamment dans le renseignement, tout en liant la sécurité au développement.

Car, a-t-il déclaré, « *il n'y a pas de paix dans développement, ni de développement sans sécurité. La pauvreté étant le terreau du terrorisme* ».

Après le Cameroun, le général Pierre de Villiers s'est rendu au Gabon, où il a été reçu par le président Ali Bongo Ondimba, et président en exercice de la Communauté économique de Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Les deux hautes personnalités ont évoqué des questions de stabilité régionale et la coopération militaire franco-gabonaise.

Ils ont souligné l'importance d'une action concertée et coordonnée entre les différents partenaires africains et internationaux pour mettre fin à l'insécurité régionale. Le général Pierre de Villiers a souligné le rôle central du Gabon face aux crises que vit l'Afrique, notamment la Centrafrique. Il a salué l'action du Gabon au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

Le général Pierre de Villiers et le président Bongo-Ondimba ont confirmé la poursuite de la coopération entre la France et le Gabon, jugée essentielle à la consolidation des armées gabonaises. Ils ont annoncé la poursuite de la coopération dans la sécurisation des eaux du Golfe de Guinée, avec la participation des éléments français au Gabon (EFG) chargés de la coopération militaire régionale, tout en conservant une priorité pour le pays d'accueil.

Les EFG sont devenus un pôle de coopération opérationnelle à vocation régionale depuis septembre 2014. Tout en restant un point d'appui opérationnel et logistique, les EFG portent désormais leur effort sur les actions de coopération régionale.

N.Nd.

DIRECTION GENERALE
CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité -:- Travail -:- Progrès

COMMUNIQUÉ

Le Directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés relevant de son administration que, dans le cadre de l'Audit des titres des arriérés et arrérages de pension en cours de réalisation, une mission conjointe de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) procédera à la dernière phase de collecte desdits titres, du 18 au 22 janvier 2016.

Il est, par conséquent, demandé aux intéressés de bien vouloir se présenter à la Direction générale de la CRF à Brazzaville et dans les Directions départementales aux dates sus-indiquées, munis de l'original de leur titre de pension (carnet de pension, état récapitulatif des arriérés et arrérages, arrêtés de concession et de réversion).

Il est rappelé que ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis seront forclos.

**Fait à Brazzaville,
Le 08 janvier 2018
Le Directeur Général,**

BONNE ANNÉE

2016

A TOUS NOS
LECTEURS ET PARTENAIRES

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

 LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr

LA DIRECTION COMMERCIALE

ELECTIONS

Vingt-deux députés élus au 1^{er} tour, 118 sièges restent à pourvoir au second tour

L'Autorité nationale des élections (ANE) en charge du scrutin en Centrafrique a publié mardi les derniers résultats provisoires des législatives du 30 décembre 2015. Sur 140 sièges à pourvoir au Parlement, 118 circonscriptions feront l'objet d'un second tour.

Quelque vingt-deux candidats ont obtenu la majorité absolue lors du premier tour des législatives en Centrafrique, laissant plus d'une centaine de circonscriptions en ballottage, alors que de multiples anomalies ont été relevées, selon des résultats provisoires. Sur 140 sièges à pourvoir au Parlement centrafricain, dans 118 circonscriptions les candidats arrivés en tête n'ayant pu obtenir de majorité absolue lors du scrutin du 30 décembre, qui s'est tenu en même temps que la présidentielle, vont tenter à nouveau de convaincre leurs

électeurs. Par exemple dans le nord-ouest, Anicet Georges Dologuélé, le candidat arrivé provisoirement en tête du premier tour de la présidentielle, est battu dès le premier tour des législatives dans la région de Bocaranga (sa ville natale), selon des résultats qui doivent encore être validés par la Cour constitutionnelle. Quant à Faustin Archange Touadéra, 2e au premier tour de la présidentielle, il est en ballottage favorable dans sa localité de Damara (au centre, 75 km au nord de Bangui). De nombreuses anomalies entachent ces législatives, a reconnu l'ANE, et elles

devraient être régularisées par la Cour constitutionnelle, la Haute juridiction du pays chargée de proclamer les résultats définitifs.

La Cour constitutionnelle tente de rassurer

Pour les législatives, « l'ANE attend donc la décision que prendra éventuellement la Cour constitutionnelle de transition, seule juge de la régularité des opérations électorales, pour organiser des élections partielles dans les localités concernées », a déclaré le rapporteur général de l'ANE, Ngouadé Baba. Le second tour

de la présidentielle et des législatives est prévu le 31 janvier. La Cour constitutionnelle de Transition a convié le mercredi 13 janvier au siège de son institution à Bangui, les représentants des candidats à la présidentielle. Il s'agit, selon les sages de la Cour, de contrôler la régularité des élections et de faire avec eux le point sur l'état d'avancement des travaux concernant le premier tour de ces élections, rapporte le site de Radio Ndèkèluka.

« Conformément aux termes de l'article 124 alinéa 2 du code électoral, le recensement définitif des votes est effectué dans un second temps par la Cour constitutionnelle de Transition en présence du re-

présentant dûment mandaté de chacun des candidats. Cette opération est constatée par un procès-verbal », a indiqué le président des sages cité par la même source. L'Alliance des forces démocratiques pour la transition (AFDT) a exigé mardi au cours d'un échange avec la presse, un audit du système informatique de l'ANE ainsi que le recomptage manuel des résultats du 1er tour de la présidentielle. Elle fait suite aux résultats annoncés par l'ANE, et obtenus par deux candidats à la présidentielle, membres de l'AFDT, Désiré Bilal Zanga Kolingba et Martin Ziguélé, arrivés respectivement en 3^e et 4^e position.

Fiacre Kombo

BANGUI

Les commerçants et habitants du km5 appellent à la réouverture des succursales des banques

Les opérateurs économiques du km5 demandent la réouverture des succursales, car cette situation constitue, selon eux, un frein pour la reprise des activités dans cet arrondissement.

Devant la banque panafricaine ECOBANK du 3^e arrondissement de Bangui où les commerçants exposent des friperies, des sacs de ciments, des pièces détachées et autres marchandises, c'est le silence total. Sur une affiche, il est écrit « Chers clients, nous vous informons que l'agence de km5 ouvre ses portes de lundi à vendredi, de 09 heures à 12 heures. Nous vous prions de bien vouloir prendre toutes vos dispositions nécessaires pour vos diverses opérations à nos guichets ». Mais, ces heures d'ouverture ne sont pas respectées car la banque est fermée.

À 100 mètres de la banque en allant vers le rond-point Koudoukou, un commerçant devant son

magasin déplore cette situation sous l'anonymat. « Nous avons beaucoup de difficultés pour faire nos transactions à cause de la fermeture des banques qui sont au Km5. Je ne peux pas me rendre en ville librement, vu l'insécurité. Je souhaite qu'ECO-BANK rouvre ses portes pour nous aider », a confié ce dernier visiblement désespéré.

Les succursales de BISIC, CBCA et BPMC au Km5 sont aussi dans la même situation : portes fermées. Pour Sahoudi Abdouramane Dodo, la fermeture de ces banques pénalise les habitants du secteur ainsi que les commerçants. « Les banques n'ont pas ouvert leurs portes depuis plus de 2 mois. Cela porte préjudice à la communauté du 3^e arrondissement. Nos activités sont bloquées. On ne peut pas faire de retrait ni de versement sur nos comptes Bancaires », a-t-il expliqué. La même source a indiqué que les démarches entreprises

pour la réouverture sont restées infructueuses. « Nous avons entamé des négociations pour que ces banques reprennent mais, cela est resté sans suite », confie Sahoudi Abdouramane Dodo.

Ahmat Delerus, 2^e vice-président de la communauté Islamique Centrafricaine pense que ces banques avaient raison lorsque la sécurité n'était pas garantie. Pour lui, avec l'accalmie, il est souhaitable que les banques rouvrent. « Les banques aussi sont des commerçants. Elles ont besoin de la sécurité pour vaquer librement à leurs activités. C'est l'absence de paix qui justifie cette fermeture mais comme la paix est revenue, il faut qu'elles reprennent les activités pour soulager tout le monde », a-t-il souhaité.

Les quatre succursales des banques installées au Km5 sont fermées depuis les événements du 26 septembre 2015.

La base du KNK remet en cause l'accord avec l'URCA d'Anicet Dologuélé

L'accord politique entre le KNK de François Bozizé et l'URCA a été remis en cause par Samuel Tokofeisse, membre du bureau politique du KNK. Selon ce dernier, la base du KNK est acquise au candidat Touadéra. Samuel Tokofeisse a exprimé cette position lors d'un point de presse tenu ce jour à Bangui.

Pour Samuel Tokofeisse, l'accord politique entre le KNK et l'URCA est une initiative de Bertin Bea qui assure l'intérim du secrétariat général du parti. « Les propos tenus par le secrétaire par intérim du KNK n'engagent que lui et ses acolytes. Bozizé n'a signé aucun accord avec l'URCA, c'est une initiative de Bea et cela ne nous lie pas », a-t-il expliqué. Il a fait savoir que la base du KNK ne respectera jamais cette

consigne. « Aujourd'hui, nous qui sommes de la base, nous disons aux ouvrières et ouvriers de ne pas accepter cet engagement en

« Les propos tenus par le secrétaire par intérim du KNK n'engagent que lui et ses acolytes. Bozizé n'a signé aucun accord avec l'URCA, c'est une initiative de Bea et cela ne nous lie pas »

faveur du candidat Dologuélé », a-t-il dit.

Samuel Tokofeisse a indiqué que le candidat du KNK est Touadéra. « Sans les manœuvres politiques, Touadéra devrait se présenter au nom du KNK. Donc le secrétaire général par intérim a tout intérêt de revenir sur sa décision pour soutenir Touadéra », a-t-il souhaité.

Contacté par le RJDH, Bertin Bea a expliqué que l'accord entre le KNK et l'URCA a été signé avec l'autorisation de François Bozizé. « Sans

l'accord de Bozizé, je ne pouvais pas signer ce document. L'engagement a été pris avec accord préalable du président fondateur donc, tout ce qui se dit n'est que de la contre-vérité », a-t-il indiqué. L'accord entre l'URCA et le KNK a été signé le 22 décembre 2015 soit huit jours avant le 1^{er} tour des élections.

Plus de 1.900 ex-combattants déjà pris en charge dans le cadre du DDR, selon la Minusca

La Minusca a dans sa conférence de presse de ce mercredi 13 janvier fait le point sur les activités liées au Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants. Selon son porte-parole, Vladimir Monteiro, plus de 900 ex-combattants de Bangui et 1000 de l'intérieur du pays bénéficient de ce processus.

Vladimir Monteiro a relevé que dans la ville de Bangui, la Minusca continue d'assurer la prise en charge des ex-Séléka regroupés aux Camps Beal, BSS et RDOT « 929 combattants recensés reçoivent régulièrement de la nourriture avec un financement de 900.000 dollars. Ce projet a permis de retirer plus de 6.000 tonnes de munitions qui constituaient une menace pour la sécurité », a-t-il souligné.

Il a fait savoir que la Minusca est en train de proposer un programme pour les ex-Séléka de ces camps avant de relever qu'un pré-DDR a été lancé dans les provinces pour d'autres éléments. « À ce jour, 1178 combattants de différents groupes armés participent au pré-DDR. Nous avons 440 ex-combattants à Kaga-Bandoro, 389 à Bria, 158 à Bangassou, 132 à Bouar et 59 à Birao. Ils prennent part aux travaux de réhabilitation et d'assainissement et sont rémunérés », a précisé Vladimir Monteiro. La Minusca compte également étendre les activités du DDR dans 16 autres localités avec un financement de trois millions de dollar.

CENTRE-NORD

Une sage-femme déplore la persistance de l'excision sur les filles à Damara et Bogangolo

Marie Véronique Mandakonzi, sage-femme à l'hôpital de Damara a déploré les conséquences de l'excision sur les filles qui sont soumises à cette pratique dans les localités de Damara et de Bogangolo. Elle l'a dit dans un échange avec le RJDH.

Marie Véronique Mandakonzi, sage-femme à l'hôpital de Damara, a confié que cette pratique continue de prendre de l'ampleur dans ces deux localités. Elle s'inquiète de ses conséquences sur les jeunes filles excisées. « L'excision comme pratique traditionnelle est encore en vogue à Damara et Bogangolo. Plusieurs filles sont soumises à cette pratique dont les conséquences sont énormes sur leur santé et leur vie. Nous recevons ici des excisées qui ont des douleurs, de l'hémorragie. Elles connaissent aussi un dysfonctionnement psycho sexuel », a-t-elle confié. Marie Véronique Mandakonzi, a indiqué qu'en dehors de ces effets, il y a aussi les risques liés au tétanos et à la contamination au VIH/Sida. La sage-femme a fait savoir que les excisées connaissent généralement de sérieuses difficultés lors de l'accouchement. « C'est lors de l'accouchement que les choses sont compliquées pour ces femmes ou filles. Elles connaissent généralement un accouchement laborieux et très difficile car il y a une partie de l'organe génital qui est enlevé et celui-ci joue un rôle très capital au moment de l'accouchement. Cette complication peut entraîner la mort du bébé ou la déchirure au niveau du clitoris », a-t-elle précisé.

La mutilation génitale féminine est condamnée par les articles 114, 115 et 116 du code pénal centrafricain. Mais elle est régulièrement pratiquée dans plusieurs villes du pays.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme



**MESSAGE DE VŒUX DE LA DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES
À
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DENIS SASSOU N'GUESSO
À L'OCCASION DU NOUVEL AN**

Monsieur le Président de la République,

Le Directeur Général par intérim, Monsieur Pierre BOSSOTO et l'ensemble du Personnel du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires, ont le plaisir d'adresser à son Excellence, Monsieur le Président de la République et à Madame la première Dame, leurs vœux de santé, de longévité, de réussite et de bonheur pour l'année 2016.

Excellence Monsieur le Président de la République, le projet de société «Chemin d'Avenir» porte une attention particulière sur la modernisation de notre pays et place au cœur de son action, la réhabilitation des infrastructures de base dans l'ensemble du territoire national à travers la municipalisation accélérée. C'est dans ce contexte que le Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires bénéficie d'un vaste projet d'investissement, dont l'actuel projet en cours de réhabilitation du Port de Brazzaville. De même, les différents projets de modernisation des ports secondaires à l'instar des ports d'Oyo, Boundji, Lekety, Mossaka et demain le bas-Kouilou, ne sauraient mieux traduire votre vision de Tinter modalité, route rail aéroport et port. Ces efforts, que vous ne cessez de déployer donnent une nouvelle impulsion à la politique de reconquête de la vocation de pays de transit.

Aussi, voudrions-nous vous assurer de notre disponibilité et notre engagement dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement énoncée dans le Plan National des Transports (PNT).

**Fait à Brazzaville, le
La Direction Générale**

Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact:

- 📍 96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA
- ☎ (+242) 066465555 | (+242) 066435555
- ✉ sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

RwandAir
Fly our dream to the heart of Africa.
www.rwandair.com

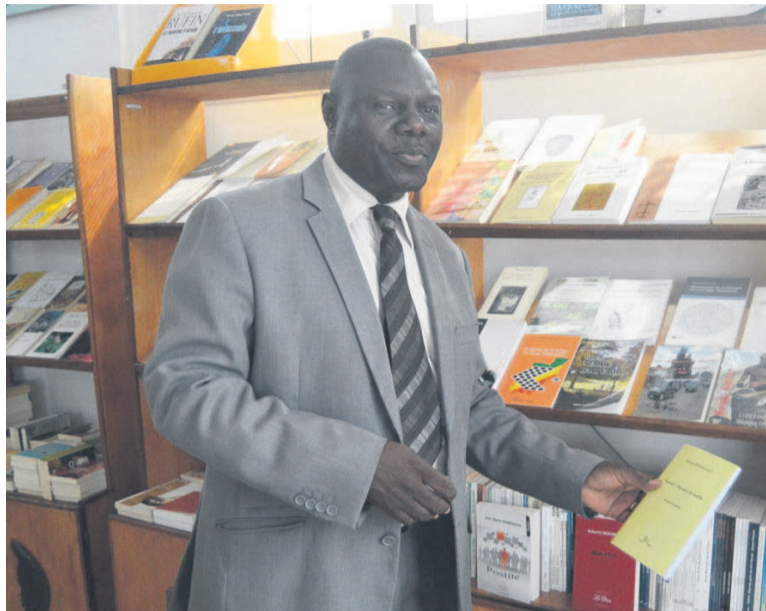
LIVRE

Florent Sogni Zaou porte son jugement sur la littérature congolaise

Journaliste à l'Agence congolaise d'information (ACI), Florent Sogni Zaou, qui a développé son amour pour la lecture depuis son jeune âge, a fini par devenir lui-même écrivain. Ce journaliste-écrivain que nous avons rencontré porte son jugement sur la littérature congolaise, avant de faire un tour d'horizon sur ses publications.

La République du Congo avec sa superficie de 342.000 km² et ses 4 millions d'habitants, regorge autant d'écrivains, a déclaré Florent Sogni Zaou. « Dans ce pays, tout le monde à tendance à vouloir écrire. Les enseignants écrivent, les journalistes écrivent, les hommes en uniforme écrivent, les officiers généraux écrivent, même les élèves. Cela signifie que le peuple congolais, est un peuple productif, prolifique qui refuse de dormir avec le savoir; mais le met à la disposition de tout le monde. Aujourd'hui le Congo a un stand permanent au Salon du livre de Paris. Il y a une production littéraire immense là-bas », souligne-t-il, ajoutant que tout ce qu'il y a à faire, c'est que l'Etat à travers le ministère de la Culture et des arts comprenne qu'il faut accompagner cette production.

« Il ne faut pas être un ministre de la Culture et des arts simplement pour rester dans



Florent Sogni Zaou tenant l'un de ses livres

son bureau climatisé et ne pas savoir les noms des écrivains de son pays. Mais il faut que nous fassions un effort de renforcer notre politique culturelle, parce que partout, on se plaint », martèle Florent Sogni Zaou.

En effet, c'est en 2000 que Florent Sogni Zaou a com-

mencé à publier ses ouvrages. Parmi ceux-ci, il y a : *What a free a press means to me* paru aux éditions WPCF qu'il a publié en coédition, en anglais avec plusieurs amis écrivains de Haïti, d'Equateur, lors du sommet du millénaire. Chacun d'eux avait écrit un certain nombre de pages pour dire

son sentiment pour la liberté de la presse. Mais en réalité son premier ouvrage c'est *L'homme d'affaire* publié aux éditions Nguvu Academy Sonika en 2004 ; puis *Les goyaves amères* paru en 2011 aux éditions Bajag-Meri ; *La saison de chenilles* en 2013 à L'Harmattan ; *La liberté de la presse au Congo-Brazzaville* à L'Harmattan ; et *Vumuk ! ma part de souffle*, paru récemment aux éditions Bajag-Meri Paris.

Le journaliste-écrivain a par ailleurs publié dans le journal Tam-Tam plusieurs articles dont : l'arrestation du greffier en chef, le locataire et les Rails de l'espoir.

Parlant de l'un de ses ouvrages, à savoir, *La liberté de la presse au Congo-Brazzaville*, l'auteur indique que celui-ci est constitué de 50 interviews des professionnels de l'information et de la communication, dans lesquelles, chacun fait la lecture de la liberté de la presse au Congo à sa manière. Florent Sogni Zaou pense que « la liberté de la presse est là, il suffit de savoir prendre l'angle, de savoir la manipuler. Elle est comme un œuf, pour lequel si

vous serez trop, il se casse. Donc cela dépend de la manière dont l'information est traitée ».

Vumuk ! ma part de souffle, un recueil défendant les langues locales

Dans *Vumuk ! ma part de souffle* qui signifie en vili (langue vernaculaire du Congo), respirer, mais aussi, exprime-toi ou dis ta part de vérité, lorsqu'il prend le sens des grands débats, Florent Sogni Zaou a voulu défendre les langues locales. Parce que, dit-il, à l'allure où tout le monde ne parle à son bébé qu'en français depuis le berceau, les langues maternelles sont en train de disparaître. A travers ce livre, l'auteur a voulu apporter sa petite pierre au travail que fait l'Unesco dans la célébration des langues maternelles.

Florent Sogni Zaou, qui s'apprête à publier courant premier semestre 2016, un roman intitulé *Les noisèdes insipides*, n'arrive pas à déterminer dans quel genre il excelle. Car, il a commencé par un essai littéraire, ensuite par une pièce de théâtre, puis le roman, avant de se retrouver dans la poésie.

Bruno Okokana

ARRÊT SUR IMAGE



Le Grumier termine sa course contre un banc de sable

MUSIQUE

Un documentaire de Spike Lee sur Michael Jackson

À l'occasion de la réédition de l'album « Off the Wall », Spike Lee dévoilera le 26 février son documentaire consacré au roi de la pop, Michael Jackson.

Dans un peu plus d'un mois, les fans de Michael Jackson pourront acquérir la réédition de son album *Off the Wall* (1979) et se procurer par la même occasion un documentaire de Spike Lee, *Michael Jackson's Journey from Motown to Off the Wall* (Le voyage de Michael Jackson de Motown à Off the Wall). Spike Lee s'est penché sur la transition dans la carrière du chanteur (décédé en 2009) entre la maison Motown, qui l'a propulsé sur le devant de la scène avec les Jackson 5, et sa collaboration avec le produc-

« le succès de l'album a élevé au niveau national et international (une culture) qui, à la fin des années 1970, était toujours en quête de reconnaissance sociale »

teur Quincy Jones, qui en a fait le roi de la pop, en produisant notamment *Off the Wall* (1979), *Thriller* (1982) et *Bad* (1987). Le communiqué de presse annonçant cette double sortie indique que « le succès de l'album a élevé au niveau national et international (une culture) qui, à la fin des années 1970, était toujours en quête de reconnaissance sociale ».

À l'occasion de la réédition de l'album *Off the Wall*, Spike Lee dévoilera le 26 février son documentaire consacré au roi de la pop, Michael Jackson.

Dans un peu plus d'un mois, les fans de Michael Jackson pourront acquérir la réédition de son album *Off the Wall* (1979) et se procurer par la même occasion un documentaire de Spike Lee, *Michael Jackson's Journey from Motown to Off the Wall* (Le voyage de Michael Jackson de Motown à Off the Wall).

Parmi les témoins qui ont accepté de se confier devant la caméra du réalisateur de *Jungle Fever* il y a les parents de Michael Jackson, son frère Marlon, le chanteur Pharell Williams ou encore le basketteur Kobe Bryant. *Michael Jackson's Journey from Motown to Off the Wall* sera diffusé en première mondiale lors du festival américain de cinéma de Sundance, le 24 janvier, puis sur la chaîne câblée Showtime le 5 février.

DR.

NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, du décès de Exaverine Flore Matonta « Dédé » survenu le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 15 janvier 2016

-9h00 : levée du corps à la morgue municipale

-10h00 : recueillement au domicile familial n° 21, rue Yakomas à Poto-Poto ;

-12h00 : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;-

-16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat Jean Dominique Okemba a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel évoluant au Conseil National de Sécurité, le décès du Colonel Jean Norbert Datse, directeur de la sécurité intérieure au Conseil national de sécurité, survenu le 11 janvier 2016 à la suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 10 de La rue Madzouma, (réf. Erosion casls). La date de l'Inhumation sera communiquée ultérieurement. Le Conseiller spécial du Chef de l'État, Secrétaire général du Conseil national de sécurité, présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Onogni), la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-soeur, femme, Edzoulaliko Raissa Bertille.

La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okouloumbié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangaï-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

14 janvier 2009

- 14 janvier 2016

Voici sept (7) ans que maman Nianga Jeanne nous a quitté. En ce jour d'anniversaire de son rappel à Dieu, ses enfants et ses petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée positive pour elle. Que Dieu tout puissant lui accorde le repos éternel dans la paix du Seigneur.



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

galerie CONGO

L'art dans sa
de la Généralité
à la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SOUVENIR

Pamelo Mounka vingt ans déjà

Il y a vingt ans jour pour jour que disparaissait le 14 janvier 1996 à Brazzaville Pamelo Mounka, une des figures emblématiques de la musique congolaise. Son souvenir reste très présent à travers ses chansons qui traversent le temps et restent d'actualité.

Yvon Bemba Bingui André dit Pamelo Mounka *Pablito* a vu le jour le 10 Mai 1945 à Poto-Poto. Il apprend seul à chanter, et comme beaucoup d'autodidactes, il fait ses débuts dans « *Le Club des jeunes élégants de Poto-Poto, CDJE* », un groupe musical du quartier qu'il anime avec Jean-Pierre Ngombe et le footballeur Foundoux « Mulélé ».

Il se dit que c'est Pamelo qui encouragea son ami Jean Pierre Ngombe à céder les titres *Adios Tété* et *Mokolo na ko koufa* à leur idole Tabu ley. C'est en 1963 à Kinshasa où la musique est alors en pleine effervescence que Pamelo rencontre Tabu Ley. Le 1^{er} avril 1964, le jeune Bemba entre dans l'orchestre African Fiesta. Doté d'un remarquable talent de compositeur, l'artiste preste au sein du groupe sous le sobriquet de Pablito.

Le duo Rochereau et Pablito fend alors les cœurs des mélomanes. Pablito vient de réaliser son rêve car il chante désormais aux côtés de son idole. En 1964 pour des raisons politiques, les Congolais

de Brazzaville sont expulsés de Kinshasa et Pablito regagne Brazzaville. En 1965 l'artiste intègre l'orchestre les Bantous de la capitale du Congo Brazzaville où il compose plusieurs chansons de haute gamme.

Ses œuvres connaissent un grand retentissement tant au niveau national qu'international. À cause de l'homonymie avec un artiste musicien cubain, les instances de droits d'auteurs transféraient les droits de Pamélo sur le compte de l'autre pablito. Il décide alors de se dépouiller de ce sobriquet et devient Pamelo Mounka. L'artiste éclate alors dans l'orchestre Bantou de la capitale aux côtés de Kosmos Moutouari, Celio Kouka, Passi Ngongo mermens, Jean Serge Essous et Nino malapet.

Chanteur et auteur-compositeur, Pamelo Mounka a laissé un répertoire très riche et varié avec des grands titres comme *L'argent appelle l'argent*, *Ce n'est que ma secrétaire*, *Amour quand tu me prends*, *Bbuala yayi mambou*, *Amour de Nombakélé*. Certaines

de ses œuvres connaissent grâce à des reprises spectaculaires, un couronnement mondial avec les groupes comme Bisso na Bisso, Barbara kanam.

Eddy Fleury Ngombe, fils de Jean-Pierre Ngombé qui a dirigé la maison de productions Tamaris se souvient : « *Les dernières années vers 1991 quand il est revenu revivre au Congo, j'ai eu à connaître l'homme simple et de grande culture. J'ai été nommé très jeune par mon père juste après mon lycée en 1992 directeur de Tamaris Congo et j'ai vu la complicité des deux amis car il y a eu une nouvelle collaboration professionnelle dans la compilation Cocktail TAMARIS en 1993* ». Avant de poursuivre « *A titre plus confidentiel c'est Pamélo qui présenta Pembey Sheiro à son ami Jean-Pierre pour relancer la carrière de la jeune artiste interrompue par un long séjour européen. On connaît la suite. J'ai pu le rencontrer plus d'une dizaine de fois et toujours avec beaucoup d'admiration* ».

Edo Nganga, l'un des doyens des Bantous de la capitale, reconnaît en Pamelo Mounka un artiste plein de talent qui a conduit les destinées du groupe au plus haut



niveau en 1986. « *Nous avons vu qu'il était très compétent. Le souvenir que j'ai de lui c'est qu'à un moment donné, nous avons voulu donner du sang nouveau à l'orchestre. Il fallait que nous les doyens nous nous concertions. Et alors nous nous sommes dit que nous allions passer le témoin à un jeune et nous avons vu que Pamélo avait toutes les qualités pour assumer ce rôle* », a témoi-

gné Edo Nganga.

« *Je ne suis pas un grand amateur de la rumba même si des personnalités comme Pamélo forcent le respect par l'importance de leurs œuvres. C'était encore l'époque où, qu'on aime ou pas, la musique et le message qu'il véhiculait étaient puissants et ne laissaient pas indifférent* », a conclu Jackson Babingui.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

Stéphane Madaule signe « Plaidoyer pour une nouvelle modernité »

L'auteur propose dans son ouvrage publié aux éditions l'harmattan, de nouvelles approches créatrices de valeurs durables permettant à chacun d'accéder au bien-être, sans obérer l'avenir des générations futures, face aux crises actuelles: financière, économique, écologique, sociale et politique.

Dans ce livre, Stéphane Madaule trace un nouveau chemin de développement pour les générations futures. « Plaidoyer pour une nouvelle modernité », est respectivement préfacé par Isabelle Lescanne et Michel Lescanne, directrice générale et président fondateur du groupe Nutriset, leader mondial des solutions nutritionnelles adaptées aux enfants malnutris

des pays en développement qui font face à des situations d'urgence.

L'ouvrage de Stéphane Madaule décrit ce que pourrait être une nouvelle approche conceptuelle du développement qui soit utilisable de manière universelle, à la fois par les pays développés, en développement et émergents. Ce dernier fait le pari

d'un autre monde possible.

L'auteur propose dans son roman de 132 pages, les nouveaux concepts qui aideront certains pays du monde à ne pas être dépendants totalement des autres. Parmi ces nouveaux concepts, on peut citer : l'économie du partage dans un monde aux ressources limitées, un socle d'indépendance pour satisfaire les besoins élémentaires de chacun, une démocratie dans le cadre citoyen renoué, une gestion dans la durée du capital naturel, des modes de production et de consommation durables, une démographie verte respectant les libertés de chacun.

Cette nouvelle théorie a pour objectif de permettre à chaque Etat, à chaque nation, à chaque peuple, à chaque citoyen de trouver les moyens d'espérer à nouveau en l'avenir. Chaque nation doit adapter ses gains de productivité en ayant comme objectif premier de garantir l'emploi permettant à tous de vivre dignement et non de faire de la course à la productivité et à la compétitivité internationale, chaque communauté territoriale doit être ca-

pable d'assumer globalement ses besoins de base et ne fait appel à l'échange avec l'extérieur qu'en second plan, et non en priorité.

« *Chaque pays en fonction de ses propres spécificités peut construire son propre modèle, indépendamment des pays qui l'entourent même s'il peut être tenté de s'inspirer des expériences des autres. Le bon modèle à suivre n'est plus le modèle unique des pays développés. La notion de retard n'existe plus* ».

A la page 36, l'auteur fait état d'une théorie basée sur le respect des libertés individuelles. Pour lui, le respect des libertés individuelles doit être le socle politique incontournable de cette nouvelle approche. Chacun doit pouvoir continuer à entreprendre, à vivre comme il l'entend, à choisir son mode de vie dans le respect des libertés individuelles des autres.

L'un des préfaciers pense que Stéphane Madaule est un homme innovant qui nous offre souvent des éclairages différents sur la réalité économique de nos sociétés, au

nord comme au sud. Le plaidoyer pour une nouvelle modernité est une invitation pour nous, acteurs économiques ou politique, à repenser nos cadres de réflexion et à nous approprier et adapter selon nos secteurs d'activité.

Docteur en économie, Stéphane Madaule travaille depuis 1990 à l'Agence française de développement où il assume les fonctions de responsable de la division prospective et stratégie. Il est auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels : relations internationales : penser autrement ; chronique d'un citoyen ordinaire ; le manuel du développement ; commerce et développement : le cas des céréales.

Il a également écrit de nombreux articles de presse dans différents journaux (Le Monde, Libération, la Croix). Il collabore aussi dans plusieurs revues, notamment dans les domaines de l'économie, de la politique. « Plaidoyer pour une nouvelle modernité » prend place dans la collection Prospective du développement dont l'auteur assume la direction.

Rosalie Bindika

ANNONCE

Edition lots de 1 à 100 bulletins de notes avec notification des mentions et présentation des résultats par ordre de mérite. Gaby-Services : Tél : 01-127-88 / 04-092-28-11

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Manager une équipe : Perfectionnement

3 jours

18 au 20 janvier 2016

Management des ressources humaines au niveau opérationnel

5 jours

18 au 22 janvier 2016

Maîtriser les bases de la législation du travail

5 jours

18 au 22 janvier 2016

Droit du travail pour managers

3 jours

20 au 22 janvier 2016

Techniques de rédaction des termes de référence

3 jours

18 au 20 janvier 2016

Le Chargé de communication

3 jours

20 au 22 janvier 2016

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

VIE DES PARTIS

Étienne Tshisekedi visé par une plainte pénale à Bruxelles

Les plaignants, qui seraient membres actifs de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)/Benelux, accusent le président de cette formation politique et certains membres de sa famille de faux et usage de faux en écritures, d'escroquerie et de vol et/ou extorsion.

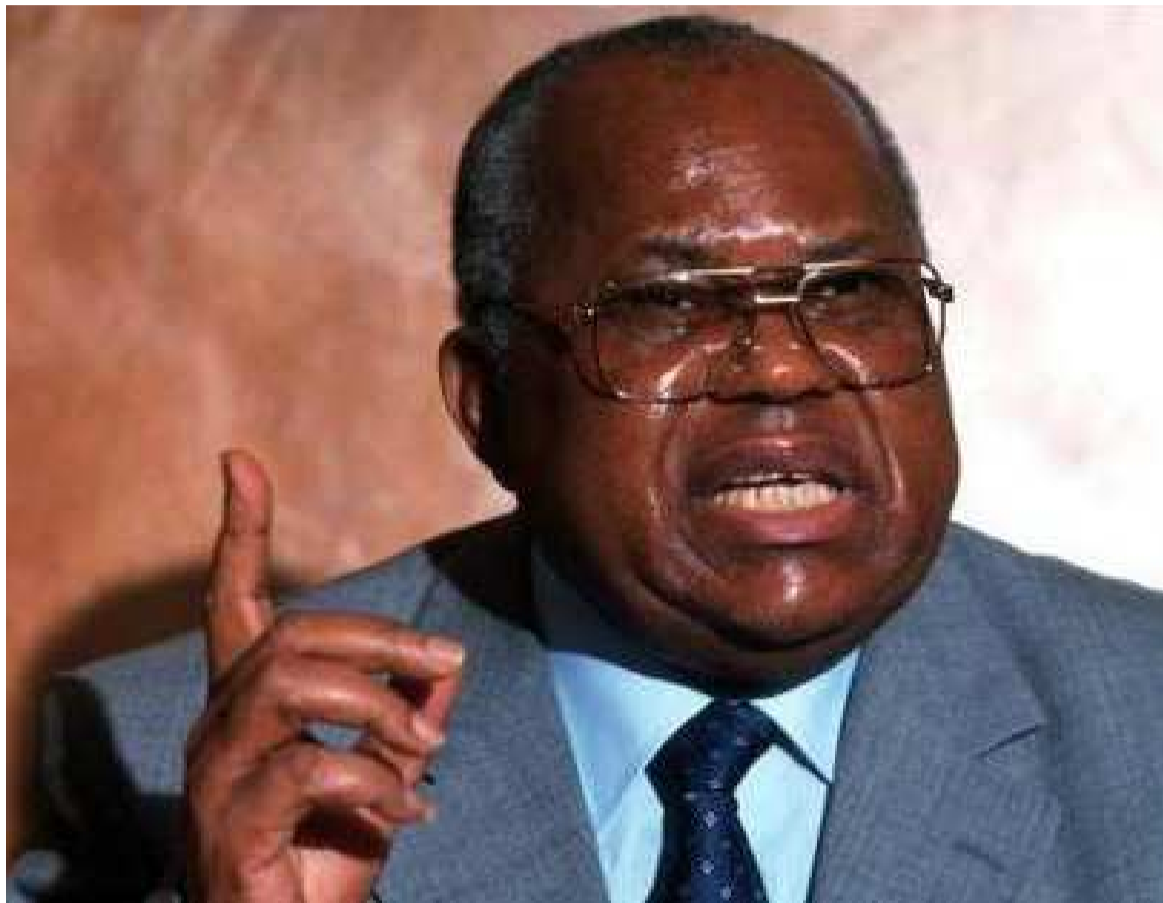
Dans un communiqué de presse signé par le cabinet conseil de plusieurs membres actifs de la représentation Benelux de l'UDPS, l'Association d'avocats Uyttendaele, Gérard, Kennes et associés, a indiqué qu'une plainte pénale déposée le 19 novembre 2015 entre les mains d'un juge d'instruction bruxellois a été signée par plusieurs membres de cette formation politique congolaise à l'encontre de son président, Étienne Tshisekedi, et de certains membres de sa famille. Selon cet avis, les plaignants reprochent au président de l'UDPS et à ses co-accusés des infractions de faux et usage de faux en écritures, d'escroquerie et de vol et/ou extorsion.

Dans son communiqué, ce cabinet d'avocats a, en effet, motivé ses accusations par l'argument selon lequel les statuts de l'UDPS ont été unilatéralement modifiés par son président, supprimant ainsi à son article 10, « *la conquête,*

l'exercice et la conservation démocratique du pouvoir » comme objectifs de l'organisation. Ce qui fait, selon ce document, perdre à l'UDPS son statut de parti politique, « *à douze mois de l'échéance des prochaines élections au Congo* ».

Des mouvements suspects des fonds

Ce cabinet a également souligné que l'examen de la comptabilité de l'UDPS réalisé à l'occasion de la rédaction du rapport d'activités de la représentation de l'UDPS-Benelux ait fait apparaître des mouvements suspects des sommes et des dépenses injustifiés. Dans ce document qui prétend informer les membres et partisans du parti congolais sur les malversations en son sein, le cabinet a souligné que les plaignants, tenant compte de la gravité de faits sus-indiqués, n'auraient eu d'autre choix que de saisir la justice pénale. Mais, pour Me Marc Uyttendaele et Fanny Vansi-



liette, à ce stade, aucune information complémentaire ne pourrait être communiquée, en vue de préserver le secret de l'instruction et de ne pas entraver le bon

déroulement de l'enquête. Une source de la direction de l'UDPS contactée par *Les Dépêches de Brazzaville* a reconnu l'existence de cette plainte. La personnalité

a, par ailleurs, noté que c'était un dossier juridique et qu'au niveau de ce parti, ils attendent que leurs avocats les guident quant à ce.

Lucien Dianzenza

MARCHÉ DU 16 FÉVRIER

Les catholiques se rétractent

La Cénco a décidé d'annuler les marches qu'elle comptait organiser le 16 février en mémoire de chrétiens tués en 1992 à Kinshasa par crainte de « récupération politique ».

Jusqu'il y a quelques jours, la date du 16 février se présentait comme celle de tous les dangers eu égard aux manifestations que la majorité et l'opposition en-

de portée historique a toujours été revendiquée par l'Église catholique qui, chaque année, organise des activités mémorielles en souvenir des chrétiens tués en

de la Conférence nationale souveraine. Cette célébration n'aura plus lieu en cette année 2016.

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), qui, fin novembre 2015, avait annoncé avec pompe une marche pacifique des chrétiens de tous les diocèses à cette date pour

d'annuler les activités prévues à cette échéance dont les marches qu'elle comptait organiser dans toutes les paroisses. Et pour cause ? La crainte d'une « *récupération politicienne dans un climat préélectoral tendu* » aurait motivé cette décision. Le Saint-Siège, à en croire le président de

les initiatives qui peuvent être manipulées pour des fins politiques ». Dans les milieux ecclésiastiques, on salue cette décision dont le mérite est d'épargner le pays des affres d'un affrontement entre les membres de l'opposition et ceux de la majorité.

Alors que le « Front citoyen 2016 » avait annoncé se joindre aux catholiques pour célébrer le 16 février en participant activement à la marche programmée, la majorité a, de son côté, improvisé une contremarche pour la paix à la même date. « *Conscient du risque de récupération de notre initiative et d'affrontements éventuels entre les manifestants, il nous a semblé judicieux de surseoir à cette marche* », s'enquit une source proche de la Cénco. La nouvelle d'annulation de cette marche du 16 février devrait être répercutée dans tous les diocèses à travers toute l'étendue du pays. L'annulation de cette marche, de l'avis de maints observateurs, confirme les positions de plus en plus mitigées de la Cénco face aux enjeux de l'heure, elle dont l'extrémisme passait, encore il y a peu, pour un cas d'école.

En se faisant désormais le chantre du dialogue qu'elle avait récuser hier, l'Église catholique semble de plus en plus jouer une partition de nature à désorienter ses nombreux fidèles.

Alain Diasso



Les évêques de la Cénco

trevoient pour commémorer à leur manière les martyrs de la démocratie. Cette échéance

1992 à Kinshasa par le régime du dictateur Mobutu Sese Seko alors qu'ils réclamaient la réouverture

consolider la démocratie et réclamer le dialogue, vient de se rétracter. Elle vient simplement

la Cénco, Mgr Nicolas Djomo, aurait fermement recommandé aux évêques congolais « *de suspendre*

NORD-KIVU

Le chef de bureau d'Ocha déplore le démantèlement unilatéral d'un site de déplacés

Rein Paulsen, qui s'est dit fortement préoccupé par « la punition collective imposée à ces personnes déplacées vulnérables », a également dit regretter la manière dont ce démantèlement s'est déroulé.

Dans un communiqué du 13 janvier, le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en RDC, Rein Paulsen, déplore le démantèlement du site de déplacement de Mokoto, à environ 70 kilomètres de Goma, au Nord-Kivu, qui abritait plus de 4 200 personnes déplacées. « Je regrette la manière dont ce démantèlement s'est déroulé et je suis fortement préoccupé par la punition collective imposée à ces personnes déplacées vulnérables », a-t-il dit. Même si la décision de fermer les sites de déplacement pour des raisons de sécurité nationale appartient aux autorités provinciales, a poursuivi Rein Paulsen, il est



Un camp de réfugiés

souhaitable que cela se fasse en concertation avec la communauté humanitaire pour assurer le respect des droits des personnes déplacées internes. À en croire ce commu-

niqué d'Ocha, le 12 janvier 2016, environ 4 260 personnes déplacées qui habitaient dans le site de Mokoto ont été chassées de leurs habitations et le site a été complètement

rasé par les autorités. Selon Ocha, c'est la découverte d'une arme dans une hutte, le 6 janvier 2016, qui a mené le Comité provincial de sécurité du Nord-Kivu à ordonner

le démantèlement du site, laissant aux humanitaires un délai d'une semaine pour informer la population. La communauté humanitaire a promis de prendre la mesure de cette action et formuler des recommandations aux instances appropriées pour éviter d'autres fermetures abruptes comme celle déplorée. « Il est souhaitable que les autorités provinciales et la communauté humanitaire travaillent ensemble à la recherche et la mise en place de mesures appropriées pour éviter la violation du caractère civil des sites de déplacement et minimiser l'impact des fermetures de site sur les personnes déplacées », a soutenu le chef de bureau d'Ocha en RDC. La province du Nord-Kivu, rappelle-t-on, compte environ 604 000 personnes déplacées internes, dont 35% habitent dans les cinquante-deux sites de déplacements de la province.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'OMS plaide pour la couverture sanitaire universelle

Entendue comme étant la situation dans laquelle toutes les personnes peuvent utiliser les services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières au moment de les payer, la couverture sanitaire demeure un défi pour beaucoup de pays à travers le monde.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les statistiques sont inquiétantes au niveau mondial. Quatre cents millions de personnes n'ont pas accès à l'un ou plusieurs des services de santé essentiels. Chaque année, révèle la même source, cent millions de personnes s'ajoutent dans la pauvreté pour avoir dû payer des services de santé et environ cent cinquante millions sont exposés à une catastrophe financière pour la même raison. Dans un rapport qu'elle vient récemment de publier, l'Organisation mondiale de la santé plaide pour la couverture sanitaire universelle. Cette agence spécialisée de l'Onu appelle ainsi tous les pays à mettre en place des stratégies pour promouvoir les soins santé universels. « Cette couverture devrait englober toute la gamme des services de santé essentiels de qualité, y compris la promotion de la santé, la prévention et le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs », fait savoir l'OMS. Tout en rappelant que la couverture universelle est solide-

ment ancrée dans sa Constitution, qui fait de la santé un droit fondamental de la personne humaine et où figure l'engagement de veiller à ce que chacun puisse atteindre le meilleur état de santé possible, l'OMS fait savoir que la couverture sanitaire universelle n'intéresse pas seulement le financement de la santé. Pour fonctionner, révèle le rapport, elle doit porter sur tous les éléments qui composent le système de santé, à savoir les systèmes de prestation des services, les personnels, les établissements de soins et les réseaux de communication, les technologies de santé, les systèmes d'information, les mécanismes d'assurance de la qualité et la législation. « La couverture sanitaire universelle ne consiste pas seulement à assurer un ensemble minimum de services de santé, mais aussi à étendre progressivement la couverture des services de santé et la protection contre le risque financier, à mesure qu'augmentent les ressources disponibles »,

indique le rapport de l'OMS. Pour avancer vers la couverture sanitaire universelle, l'OMS soutient que les systèmes de santé de nombreux pays doivent être renforcés. « Le financement de la santé est un élément constitutif important de la couverture sanitaire universelle : il faut veiller à mobiliser des fonds suffisants, à réduire au minimum les paiements directs et à utiliser les fonds disponibles de manière efficiente et équitable », affirme le rapport de l'OMS. Outre la mobilisation des fonds, les pays, indique le rapport de l'OMS, doivent également disposer de personnels de santé capables de faire fonctionner un système de santé qui soit économiquement accessible, efficient et bien géré et réponde aux besoins de santé prioritaires au moyen de soins centrés sur la personne, intégrés et de bonne qualité. La bonne gouvernance, des systèmes cohérents d'achat et de distribution de médicaments et de technologies de santé, ainsi que des systèmes d'information sanitaire efficaces sont d'autres éléments essentiels qui entre en ligne de compte dans la couverture sanitaire universelle.

Aline Nzuzi

FONCTION PUBLIQUE

Des révocations à la pelle

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, vient de révoquer cent cinquante-trois fonctionnaires de l'État détenteurs des faux titres scolaires et académiques au terme d'un rapport d'enquête effectuée dans quelques services publics.

C'est un véritable tsunami qui vient de s'abattre dans quelques services publics de l'État avec la révocation en cascade de plusieurs agents de carrière. Le décret n°15/03 du 14 décembre rendu public le mardi 12 janvier a fait l'effet d'une bombe dans les familles des personnes concernées. Cent cinquante-trois fonctionnaires de l'État viennent donc de voir leur bail avec l'État employeur prendre fin à la suite du décret du Premier ministre Matata Ponyo. Ce dernier n'a fait qu'exécuter une recommandation de la commission d'enquête gouvernementale mise en place dans le cadre du contrôle des titres scolaires et académiques des membres du personnel prestant dans l'administration publique. Cette commission d'enquête qui a reçu le quitus de l'exécutif national a effectué un travail en profondeur ayant débouché sur des cas de fraude massive. De nombreux cas de faux et usages de faux ont, en effet, été découverts notamment au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, au ministère des Finances à travers sa branche de la Division provinciale de l'ancienne province du Kasai-Oriental et dans les différents ministères. Des agents et fonctionnaires de l'État incriminés ont, depuis des lustres, occupé des hautes fonctions au sein de l'administration publique, sans titre ni qualité sur la base des CV et autres diplômes confectionnés de toute pièce. Le « nettoyage » amorcé par le Premier ministre concerne également deux des directions génératrices des recettes, en l'occurrence la Direction de douane et accises et la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation. Les agents détournés des deniers publics débusqués par la commission d'enquête ont également subi la rigueur de la loi. Des sources de la primature, il nous revient que les agents incriminés seront remis à la disposition du ministère de la Fonction publique, sous réserve d'actions judiciaires éventuelles pour faux et usage de faux.

Alain Diasso

DIVISION 1

DCMP s'impose face à Vutuka en 17^e journée

Ce succès du DCMP lui permet de totaliser 31 points et consolider sa deuxième place au classement de la zone de développement ouest du 21^e championnat national de football.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa s'est imposé, le 13 janvier, au stade Tata-Raphaël face à la formation de l'AS Vutuka de Kikwit, par un but à zéro. Lors de leur première confrontation à Kikwit, les deux équipes s'étaient séparées sur le nul de zéro but partout.

Mais le mercredi dans le cadre de la 17^e journée de la zone de développement ouest du 21^e championnat national de football, DCMP a pu prendre le dessus sur son adversaire. L'unique but de la victoire a été l'œuvre du milieu de terrain Mukoki Mayayi à la 74^e minute sur penalty consécutif à une faute dans la surface de réparation d'un défenseur de Vutuka sur l'ancien international Blaise Lelo Mbele. Mais avant ce penalty, un autre a été accordé au team vert et blanc, mais loupé par Maritou Zododo.

Dans le rang du DCMP, on a noté la titularisation d'Emmanuel Mazowa Nsimbu, ancien de V.Club, de Beitar Jerusalem en Israël, et qui a aussi évolué en Turquie, maintenant revenu au pays, il poursuit sa carrière chez les Immaculés de Kinshasa, à côté d'un autre an-



DCMP de Kinshasa

ancien de V.Club, Blaise Lelo Mbele. Et c'est d'ailleurs sur une faute sur ce dernier, entré en jeu en deuxième période, que le penalty ayant conduit à la victoire du DCMP a été accordé par l'arbitre.

L'artificier du DCMP, l'attaquant français Kevin Parsemain a été le grand absent chez les Immaculés. En séjour en France pour

locaux pour le CHAN 2016 au Rwanda, notamment, le gardien de but Matampi Vumi Ley, le défenseur central Yannick Bangala

nonchalance dans le jeu, laissant d'ailleurs la direction du match aux Immaculés dont la pression a fini par payer à pratiquement un quart d'heure de la fin du temps réglementaire de la partie. Le coach Kilu qui a tenu le banc de Vutuka à la place de Guy-Roger Limolo n'a pas souhaité s'exprimer après le match. « *Nous avons réussi à contourner le système mis en place par Vutuka en première période, même si l'on n'a pas réussi à marquer. Je félicite donc mes garçons qui ont fait un bon match tactiquement, individuellement et surtout mentalement* », a pour sa part déclaré l'entraîneur adjoint Daniel Bréard du DCMP, qui a tenu le banc à l'absence du titulaire Mwinzi Zahera actuellement avec l'équipe nationale A' (Léopards locaux) au Rwanda pour le 4^e Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Avec cette victoire, DCMP totalise 31 points, consolidant sa deuxième place au classement de la zone de développement ouest derrière le leader, l'AS V.Club. Pour son prochain match, le DCMP sera aux prises avec Shark XI FC qui a connu un changement au sein de son staff technique avec l'arrivée du coach Bruno Bla qui remplace Chico Mukeba.

Martin Engimo

lors de la trêve de fin d'années, il était attendu à Kinshasa ce même mercredi dans la soirée pour la reprise. L'on se doit de souligner les absences de quatre internationaux retenus chez les Léopards

Litombo, le milieu relayeur Doxa Gikanji et l'attaquant Ricky Tulengi.

Du côté de Vutuka, lanterne rouge de la zone de développement, on a noté une certaine

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des liens sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le PCT Kouilou invite Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature

Cet appel a été lancé au cours de la quatrième session extraordinaire du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) Kouilou qui s'est tenue, le 12 janvier, au siège de la préfecture de Loango sous la houlette de Raymond Bongo Mavoungou, président du conseil fédéral de ce parti dans le département du Kouilou accompagné d'autres membres.



Vue des participants/crédit Adiac

Ouvrant ainsi les travaux de ces assises en se référant de l'actualité politique national, Bongo Raymond Mavoungou a salué l'attitude sage, responsable et républicain du président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, qui, selon lui, s'est inspiré du souverain primaire en vue de convoqué le corps électoral congolais à l'élection présidentielle, le 20 mars prochain. « Les échéances électorales de mars prochain se tiendront conformément aux résultats du référendum du 25 octobre dernier. C'est ainsi l'occasion de renouveler les félicitations et les en-

couragements de la direction nationale politique du PCT », a-t-il indiqué.

Il a aussi pendant la rencontre invité les participants à prendre une bonne mesure des conclusions de cette session car, selon ce dernier, il s'agit pour les membres du PCT Kouilou de se prononcer sur un choix minutieux, celui du candidat du PCT qui pourra valablement défendre les idéaux du parti lors du scrutin du 20 mars prochain. « Un parti politique se crée, poursuit l'orateur, pour gouverner et gérer les affaires publiques, ainsi la grande victoire d'un parti se mesure

à l'occasion de ses résultats à travers les différents scrutins législatifs, sénatoriaux et présidentiels ».

En effet, les participants à la session ont, à tour de rôle, suivi les différents appels à candidatures répétées à l'endroit de Denis Sassou N'Guesso exprimés par les responsables des six comités du PCT des six districts qui composent le département du Kouilou accompagnés d'autres appels des organes affiliés de ce parti, notamment la Force montante congolaise et de l'Organisation des femmes du Congo appuyés par celui du comité PCT Kouilou. Ainsi pour soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso, les membres du comité PCT Kouilou avec ceux des organes affiliés se sont cotisés. Et ils ont une somme de deux millions deux cent mille francs CFA.

Clôturent les assises Raymond Bongo Mavoungou a invité l'ensemble des membres de son parti à être debout, vigilant en vue d'occuper rationnellement le terrain tout en observant la discipline, la cohésion, l'unité susceptibles de faire triompher Denis Sassou N'Guesso lors du premier tour de la présidentielle du 20 mars prochain. Cette session a été convoquée par décision n° 2016/001/PCT/CC/BP/CFK-SF/DORH du 12 janvier 2016.

Faustin Akono

ÉDUCATION

Que font des élèves dehors pendant des heures de cours ?

Triste constat le 11 janvier aux environs de 14 heures, des groupes d'élèves en tenue scolaire étaient aux alentours du nouveau lycée Trois-Glorieuses à Pointe-Noire au moment où les autres se trouvaient en classe. Ce comportement blâmable, comme l'a dit un parent d'élève, est une porte ouverte aux mauvais résultats scolaires en fin d'année.

Les résultats scolaires aux examens d'État que sont le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat pour l'année scolaire 2014-2015 ont été catastrophiques. Et cela devrait amener les professionnels pédagogiques, les élèves et les administrations scolaires à changer de stratégie surtout

dehors, parce que si cela persistait, ces élèves continueront de manquer des enseignements, et cela est une porte ouverte vers l'échec scolaire et les mauvais résultats pendant les examens

», se sont plaints ces parents. L'établissement scolaire, Les Trois-Glorieuses n'est pas le seul établissement scolaire où les élèves prennent le goût d'être errants aux alentours de l'école. Ce spectacle est aussi vécu dans d'autres écoles que ce soit celles de Brazzaville ou de l'intérieur du pays. Un surveillant général et un directeur des études d'un collège d'enseignement général privé interrogés sur ce comportement blâmable des élèves, qui prend corps dans de nombreuses écoles, déclarent : « Ces élèves qui sont constamment dehors sont



Des élèves prennent goût d'être dehors/photo Adiac

sur le plan de la discipline à l'école. Et lorsqu'on sillonne certaines écoles privées ou publiques de la ville océane, ou même de Brazzaville ou encore de l'intérieur du pays, le constat est le même, des élèves ont pris une sale habitude de venir à l'école non pas pour apprendre ou suivre des enseignements mais plutôt pour s'activer aux tresses pour des jeunes filles et pour discuter autour des débats stériles sur les artistes-musiciens ou sur des équipes de football réelles et/ou virtuelles pour des jeunes garçons.

Interrogés sur cette attitude des élèves, certains parents se disent inquiets, surtout pour des élèves qui sont en classe d'examen, car l'examen se prépare en classe et non dehors : « Les résultats aux examens d'État de l'année scolaire 2014-2015 étaient très décevants et cela devrait à la fois nous interpeller nous en tant que parents et, surtout, les enseignants et responsables des établissements scolaires, car sur les sept jours de la semaine, les enfants ont six jours de classe, donc ils devraient être à côté des enseignants pendant la grande partie de la journée. Alors pourquoi sont-ils dehors ? Et même s'ils sont indisciplinés, les dirigeants des écoles doivent prendre d'autres sanctions pour pouvoir les pousser au travail au lieu qu'ils soient

soit ceux qui arrivent en retard ou soit des indisciplinés que les professeurs mettent dehors. Et ce qui est drôle, c'est que ces élèves une fois mis dehors pour cause de retard ou d'indiscipline ne s'efforcent pas à amender leur comportement, et cela nous préoccupe énormément car nous savons pertinemment qu'en les mettant dehors, ils perdent une partie des cours. C'est pourquoi nous en tant que responsables de l'école nous sommes en train d'examiner comment changer de sanctions, car un élève qui est en classe d'examen et qui se trouve tous les temps dehors amoindrit ses chances de réussite ».

Notons qu'à ce comportement s'ajoute celui du choix des disciplines par des élèves, et cela se passe au su et au vu des responsables des écoles. Des élèves des séries scientifiques et techniques se présentent timidement aux cours de français, de philosophie, d'histoire-géographie et ceux des séries littéraires rejettent radicalement les cours des mathématiques, de sciences de la terre et de la vie. La balle est donc du côté des responsables des écoles et des parents d'élèves pour redresser ces comportements qui préparent les échecs scolaires.

Faustin Akono

ALIMENTATION ET SANTE

La place des légumes dans nos repas

On sait bien que les légumes sont des produits du monde végétal dont l'homme consomme, selon les espèces, les tiges, les graines ou encore les racines. L'avantage des légumes est qu'ils offrent une très grande variété : au niveau de la couleur : on parle ainsi des légumes verts quoiqu'il existe bien d'autres teintes ; dans leur texture et leur consistance ; dans leur goût et aussi dans les utilisations culinaires.

Nous avons par exemple des salades et des choux sous forme de feuilles, des choux-fleurs sous forme de fleurs, des carottes, des radis ou des navets sous forme de racines, des pommes de terre sous forme de tubercules etc... A côté, on peut également évoquer des petits pois, des haricots et du maïs sous forme de graines, ou encore des champignons.

Qu'apportent les légumes de particulier ?

On sait très bien que dans les légumes, en dehors de la pomme de terre riche en amidon, c'est-à-dire en glucides, on trouve des vitamines hydrosolubles, des sels minéraux, des protéines (dans les légumineuses) et surtout une quantité considérable de fibres qui leur donne une grande valeur nutritionnelle. Leur caractère peu calorique fait d'eux des denrées alimentaires très prisées et aussi recommandées pour les sujets évitant les aliments sucrés.

Quelle importance peuvent revêtir les fibres contenues dans les légumes ?

Les fibres sont très importantes parce que leur manque a pour effet de ralentir le transit intestinal, donc de diminuer la vitesse de la progression des aliments en cours de digestion, puis des résidus dans l'intestin. À ce niveau, les fibres ne sont pas ou très peu digérées. Cette pauvreté en fibres alimentaires végétales favorise la constipation et augmente la fréquence de développement de certaines maladies digestives graves comme le cancer du côlon. Il semble aussi qu'un bon apport en fibres conduit à l'abaissement du taux de cholestérol dans le sang. Les fibres se trouvent essentiellement dans les enveloppes de céréales (son de blé), les légumes secs (haricots secs, lentilles), les légumes verts (petits pois, poireaux, carottes, salades vertes, épinards, haricots verts).

Les légumes ont effectivement une place importante dans l'équilibre de nos repas en ce qu'ils apportent non seulement les fibres alimentaires qui permettent de prévenir ou de lutter contre beaucoup de maladies (cancers, maladies cardiovasculaires...), mais également d'autres éléments nutritifs tout aussi importants que sont les protéines, les vitamines ou les sels minéraux.

Par Ange KOUNKOU,

président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

FOOTBALL

Pierre Lechantre nouvel entraîneur des Diables rouges

Le technicien français sera à Brazzaville la semaine prochaine pour discuter des contours qui conduiront à la signature du contrat, selon les dires du deuxième vice-président de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), Charles Otende.

« Nous avons retenu le dossier de Pierre Lechantre. (...) C'était l'un des meilleurs dossiers sinon le meilleur dossier », a révélé le deuxième vice-président de la Fecofoot au sortir d'une séance de travail avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Le premier vice-président de la fédération, Guy Blaise Mayolas ainsi que d'autres membres de la commission technique, chargée d'analyser les dossiers de candidature au poste de sélectionneur de l'équipe nationale du Congo, n'ont pas dit le contraire. Les quatre autres entraîneurs qui étaient en lice



Pierre Lechantre

avaient également un pas ailleurs dont l'Allemand Winfried Schäfer en Arabie Saoudite,

avaient également un pas ailleurs dont l'Allemand Winfried Schäfer en Arabie Saoudite,

pouvait-on les entendre dire. Il est clair qu'en faisant acte de candidature, l'entraîneur Pierre Lechantre avait conscience des missions qui lui seront assignées à la tête de la sélection congolaise, une fois retenu. Il s'agira, entre autres, pour lui de qualifier les Diables rouges à la Coupe d'Afrique des Nations 2017, au Gabon ; qualification des Diables rouges locaux au championnat d'Afrique des Nations 2018. L'obtention du ticket du mondial Russie 2018 sera le plus dur à faire. Il faut y croire pour y parvenir, le ballon est rond pour tout le monde. En rappel, le technicien français Pierre Lechantre a servi

au Cameroun, avec les Lions Indomptables, de 1999 à 2001. Une année avant la fin de son contrat, il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations face au Nigéria. Avec le Qatar, il a été finaliste de la Coupe du Golfe. De 2004 à 2005, Pierre Lechantre était à la tête de la sélection du Mali, avant de prendre en main le Club Sportif Sfaxien (finaliste de la Coupe de la CAF 2010) en passant par le Club africain. Le technicien français a également été élu meilleur entraîneur d'Afrique entre 2000 et 2001 par la CAF. Une année plus tard, il est nommé meilleur entraîneur d'Asie. Son palmarès pas ici exhaustif.

Rominique Nerplat Makaya

JEUX OLYMPIQUES RIO 2016/ VOLLEYBALL

L'Egypte représentera l'Afrique

Les Pharaons ont décroché leur ticket en venant à bout de la Tunisie 3 sets à 2.

C'est dans la douleur que les Egyptiens sont parvenus à prendre le dessus sur les Tunisiens, dans une finale 100% maghrébine pas du tout facile, disputée au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville dans la soirée du 12 janvier. D'entrée de jeu, la rencontre s'est annoncée un peu serrée même

si l'Egypte n'a pas mis assez du temps pour plier le premier set 25-19. La situation s'est renversée au deuxième set : la Tunisie est revenue à la hauteur de son adversaire (25-20). Cette finale était tellement chargée de rebondissement au point que les Egyptiens ont repris le dessus au quatrième set



L'équipe d'Egypte de volleyball / crédit photo Adiac

(25-18) avant qu'une fois de plus les Tunisiens ne re-

viennent à la marque (25-19) au dernier set. Il fallait donc le tie-break pour départager les deux équipes. A cette étape, pas question d'aller jusqu'à 25 points mais s'arrêter avec justement deux points d'écart comme le veut le règlement. Là encore, le suspens n'a pas manqué, le match allant d'égalité en égalité. Finalement, l'Egypte l'a emporté 16 à 14, après une égalité de 14 points partout. Le billet pour représenter l'Afrique aux Jeux olympiques (JO) de Rio cette année au Brésil a ainsi été obtenu.

La Tunisie et l'Algérie vont attendre...

L'Algérie a occupé la 3ème place après s'être imposée, 3 sets 2, devant le Ca-

meroun dans les mêmes conditions que l'Egypte sur la Tunisie. Match à rebondissement à l'issue duquel, les Algériens, médaillés d'or aux onzièmes Jeux africains, ont su tirer leur épingle du jeu. Après le premier set remporté par le Cameroun (25-18), l'Algérie s'est imposée au deuxième et au troisième (26-24), (25-13). Les Camerounais sont revenus à la marque au quatrième set 25-18. C'est finalement, au tiebreak que la victoire a choisi son camp. L'Algérie s'est imposée 3 sets à 2. Avec la Tunisie elles participeront à une autre compétition internationale qualificative aux J.O. Ce sera pour ces deux pays une seconde chance, une session de rattrapage.

R.N.M.



Une phase de jeu de la finale Egypte-Tunisie / crédit photo Adiac